

MÉDIATEUR FAMILIAL

Diplôme d'État – Niveau II

Formation continue – VAE



Objectifs

- Devenir médiateur familial
Ou plus largement
- Acquérir une connaissance du système familial : fonctionnement, conjugalité, parentalité, pathologies...
- Approfondir ses compétences en matière de gestion des conflits familiaux pour mieux prendre en compte cette dimension dans sa pratique professionnelle habituelle.

VOS CONTACTS

Organisation de la formation

Didier SCHWINT,
Coordinateur pédagogique
05 49 37 68 90

schwint.didier@irts-pc.eu

Nelly SOING,
Secrétariat pédagogique
05 49 37 78 44

soing.nelly@irts-pc.eu

Admissions

05 49 37 60 02 ou 05 49 37 77 18

equipe.admissions@irts-pc.eu

VAE

05 49 37 76 64

vae@irts-pc.eu

INSCRIPTIONS EN LIGNE

www.irts-nouvelle-aquitaine.org

Le métier

Le médiateur familial intervient dans les situations de conflits ou de rupture dans le champ de la famille dans la diversité de son expression actuelle. Il facilite le rétablissement du dialogue, les liens de communication entre les personnes, leur capacité à gérer le conflit ainsi que leur capacité à négocier.

Le médiateur familial est un tiers impartial.

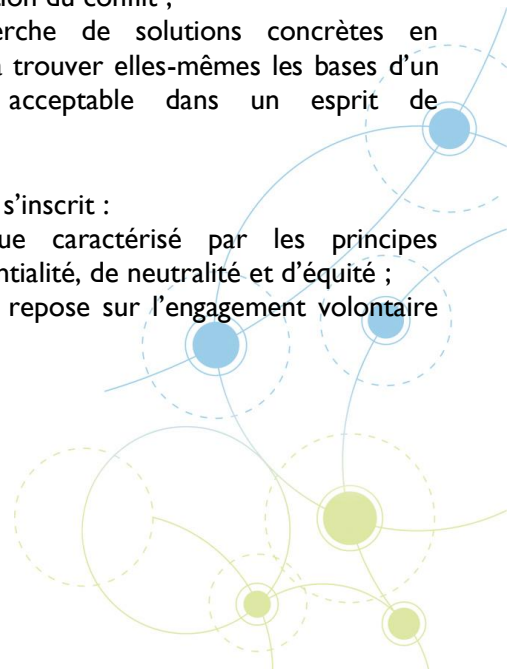
Il est garant du cadre et du déroulement du processus de restauration du dialogue et de la recherche de solutions aux conflits en prenant en compte les besoins de chacun des membres de la famille.

Son intervention vise principalement à :

- Accompagner les personnes dans la réalisation de leur projet de médiation par le rétablissement du dialogue, les liens de communication et la gestion du conflit ;
- Accompagner la recherche de solutions concrètes en amenant les personnes à trouver elles-mêmes les bases d'un accord mutuellement acceptable dans un esprit de coresponsabilité.

Le rôle du médiateur familial s'inscrit :

- Dans un cadre éthique caractérisé par les principes d'impartialité, de confidentialité, de neutralité et d'équité ;
- Dans une démarche qui repose sur l'engagement volontaire des personnes.



MÉDIATEUR FAMILIAL

Diplôme d'État – Niveau II

Formation continue – VAE



Les compétences visées

- Mener une réflexion sur l'évolution de la famille et ses différents modes de constitution et de fonctionnement,
- Savoir repérer son champ d'intervention professionnelle et articuler la médiation avec d'autres champs,
- Approfondir son positionnement et les techniques en matière de relation d'aide,
- Etre capable de faire face aux conflits et maîtriser les méthodes de résolution des conflits propres à la médiation familiale,
- Savoir analyser son attitude et son implication dans des entretiens de médiation.

Les conditions d'accès à la formation

Les candidats qui souhaitent suivre cette formation doivent être titulaires, soit :

- D'un diplôme de travail social, d'un diplôme sanitaire ou paramédical au moins de niveau III ;
- D'un diplôme national au moins de niveau II dans les disciplines juridiques, psychologiques ou sociologiques ;
- D'un diplôme national au moins de niveau III et justifier de 3 ans d'expérience professionnelle dans le champ de l'accompagnement familial, social, sanitaire, juridique, éducatif ou psychologique.

Une épreuve orale d'admission

Réalisation d'un entretien de 45 minutes avec un formateur et d'un professionnel pratiquant la médiation familiale.

La formation

La formation se déroule de la manière suivante :

- **490 heures d'enseignement théorique** réparti en 5 unités de formation :
 - Processus de médiation et intégration des techniques de médiation ;
 - Droit ;
 - Psychologie ;
 - Sociologie ;
 - Méthodologie d'élaboration du mémoire.
- **105 heures de formation pratique** : mise en situation dans un service de médiation familiale.

Lieux

IRTS à Poitiers (86)

Durée

2 ans et demi

Allègements et dispenses

Les candidats titulaires d'un **diplôme de niveau II dans les disciplines juridiques, psychologiques ou sociologiques** sont dispensés de l'unité de formation correspondante (droit, psychologie, sociologie) et de l'épreuve de certification qui y est attachée.

Les candidats titulaires d'un autre diplôme peuvent bénéficier d'allègements de formation en conformité avec le protocole d'allègement de l'établissement de formation.

Informations et inscriptions

Les inscriptions se font en ligne sur :

www.irts-nouvelle-aquitaine.org

Les dates d'ouverture des sessions d'admission seront mises en ligne ultérieurement

Coût de la sélection : 170 €

Prochaine rentrée : octobre 2019

Institut Régional du Travail Social

1 rue Georges Guynemer - BP 215 - 86005 Poitiers Cedex
05 49 37 60 00 - irts@irts-pc.eu

www.irts-nouvelle-aquitaine.org

